

Centrale de télégestion radio pour luminaires de secours autonomes



Descriptif et fonctionnement

La centrale de gestion DATA2/RADIO, compacte et multilingue, permet la surveillance et la télégestion via une connexion radio, d'un ensemble de luminaires de secours et de balisages autonomes, jusqu'à concurrence de 1024 éléments. Les luminaires peuvent être assignés à des groupes de tests individuels, des groupes de nuit et des groupes de scénarios d'incendie.

Les luminaires adressables, prévus pour fonctionner avec cette centrale, sont équipés d'un module de communication radio propriétaire et sont regroupés en un lot de 128 éléments sur le coupleur de ligne de type C-BRIDGE-2R inclus dans la centrale. Ils sont référencés par un numéro d'adressage compris dans l'intervalle de 001 à 128

Le séparateur de signal C-BRIDGE/BOX-2R permet de raccorder à la centrale de gestion DATA2/RADIO un supplément de 128 luminaires de secours et de balisages autonomes. Un maximum de 7 séparateurs sont raccordables à la centrale de gestion via des lignes de BUS de type RS485 d'une longueur maximale de 1200 m.

La centrale DATA2 est équipée d'un écran tactile LCD de 7 pouces avec une interface simple et intuitive. La mémoire interne archive l'historique des événements et les rapports d'états du système qui peuvent être transférés sur clé USB. Un système de sécurité à plusieurs niveaux d'autorisation protège efficacement contre les accès non autorisés.

De manière optionnelle, il est possible de connecter la centrale à une application propriétaire, via un réseau local ou internet, permettant à l'utilisateur de visualiser l'état complet de son installation et de configurer l'ensemble de ses paramètres de gestion.

Caractéristiques techniques

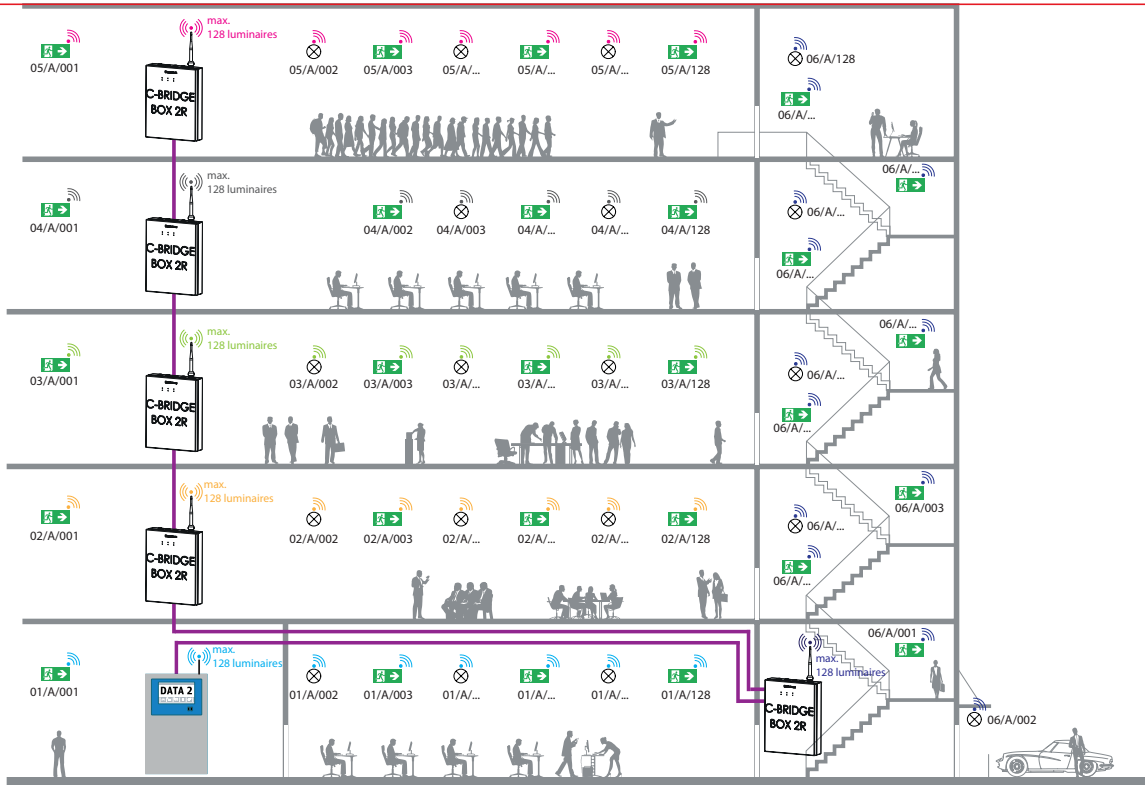
Alimentation :	230 VAC
Alimentation de secours :	par accumulateur LiFe-PO ₄ 9,2 V 3,0 Ah
Connexion avec luminaires :	radio (868 MHz, 5000 bit/s)
Bus pour C-BRIDGE/BOX-2R :	RS485 (19200 bit/s), câble type G51(1x2x0,8 mm ² blindé), long. max. 1200 m
Éléments raccordables :	luminaires : 128 séparateur de signal C-BRIDGE/BOX-2R : 7 (pour 896 luminaires supplémentaires)
Dimensions (LxHxP) :	309 x 471 x 72 mm
Boîtier / Couleur :	tôle d'aluminium 3 mm / thermolaqué blanc
Inclus :	outil de lecture et enregistrement d'adresses sans contact pour luminaires compatibles DATA2
En option :	séparateur de signal C-BRIDGE/BOX-2R, application propriétaire DATA2/ELVIS de visualisation et gestion de la centrale à distance
Classe de protection :	IP20



Centrales de gestion

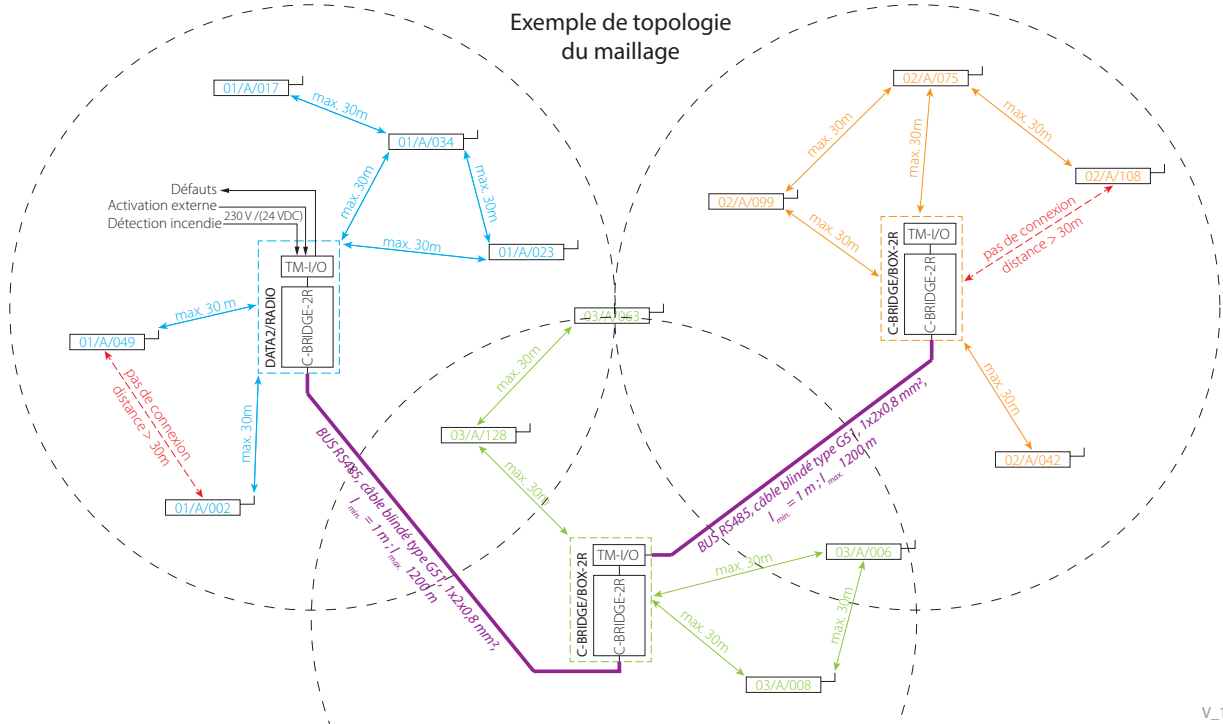
DATA2/RADIO

Principe de fonctionnement



- Centrale DATA2/RADIO**
Raccordement max. sur centrale :
 - 7 C-BRIDGE/BOX-2R
 - 1024 luminaires (128 + 7x 128)
- Séparateur de signal C-BRIDGE/BOX-2R**
Raccordement max. sur séparateur :
 - 128 luminaires
- Bus passerelle RS485, L_{max} = 1200 m, câble blindé type G51 (1x2x0,8 mm²)
- Luminaires d'ambiance autonomes (exemple: SPAP-10/D2R, SPEP-10/D2R, etc.)
- Luminaires de balisage autonomes (exemple: DRUP-10/D2R, BLUM-10/D2R, etc.)

Exemple de topologie du maillage



Centrale de gestion - luminaires adressables

Demande de mise en service - OBLIGATOIRE

CLIENT :

CHANTIER N° :

RÉFÉRENCE CHANTIER :

ADRESSE CHANTIER :

APPAREILLAGE CONCERNÉ PAR CETTE MISE EN SERVICE :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Éclairage de secours | <input type="checkbox"/> Alimentation sans coupure |
| <input type="checkbox"/> Alarme évacuation | <input type="checkbox"/> Gestion |
| <input type="checkbox"/> Exutoire | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Sonorisation | |

Merci de remplir et de retourner ce formulaire au minimum 5 jours ouvrés avant la date souhaitée pour la mise en service à info@aprotec.ch | 0800 343 813

À valider

- Les centres d'énergie APROTEC sont **installés de façon définitive et sont raccordés au secteur.**
- Tous les consommateurs** sont installés et raccordés au secteur des zones concernées et les lignes sont protégées contre les courts-circuits.
- Un collaborateur de l'entreprise électrique concernée **est présent** lors de la mise en service.
- L'accessibilité** aux divers locaux est assurée pour permettre le contrôle des points de secours.
- La charte correspondante au système de gestion de l'installation (DATA 2 ou CBA) en copie de ce document a été **scrupuleusement suivie**, datée et signée.

Si les conditions mentionnées ci-dessus ne sont pas remplies lors de la mise en service ou si une annulation est communiquée moins de 24 heures avant l'intervention, APROTEC se réserve le droit de facturer les heures d'intervention et de déplacement non prévues selon nos conditions générales de vente (tarif OGAPC).

Nom de la personne présente sur le site :

Téléphone / Portable :

Société :

Responsable de la demande :

Semaine de mise en service désirée :

Date & signature :

Dès réception de votre demande, notre service technique vous contactera pour fixer la date d'intervention.

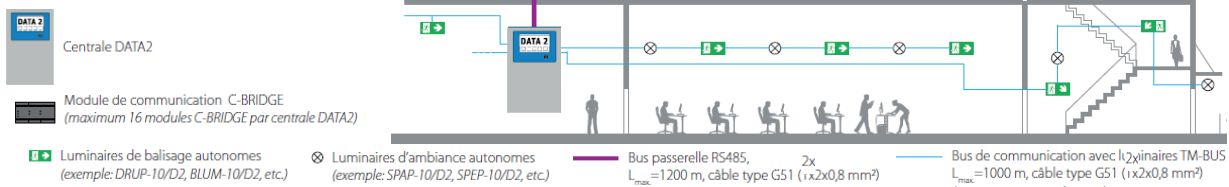
Eclairage de Secours et Sécurité

Centrale de télégestion pour luminaires de secours autonomes



Concept de connexion des BUS

- Centrale DATA2 raccordée à des C-BRIDGE en RS485, câble type G51 blindé, séparé du câble d'alimentation (force). Un C-BRIDGE est compris dans la centrale DATA2.
- 4 sorties disponibles par C-BRIDGE pour 64 luminaires max. raccordés par sortie.
- Câbles BUS G51: blindage obligatoire (vert) et 1x2x0.8mm² minimum (2x2x0.8mm² possible).
- Câblage des voies d'évacuation verticales en conformité avec les normes AIEA.
- Chaque luminaire a une adresse unique et sera repéré sur la centrale par un code de type XX/Z/NNN où
XX = numéro de C-BRIDGE
Z = port de sortie du C-BRIDGE
NNN = numéro du luminaire



Responsabilité de l'installateur-électricien pour le repérage des luminaires et le câblage du BUS

- L'installateur-électricien reçoit les luminaires de secours avec une adresse (NNN) individuelle et doit scrupuleusement annoter les numéros des luminaires de secours sur le plan d'implantation électrique, ainsi que le cheminement du câble BUS.
- L'installateur-électricien doit repérer tous les BUS arrivant à la centrale DATA2 ou sur un C-BRIDGE et noter les zones des BUS.
- L'installateur-électricien se charge de la mise à terre du blindage des câbles BUS G51 - 1x2x0.8mm² minimum.
- Il est interdit d'installer des luminaires de même adresse sur un même canal BUS. La plage acceptable d'adresse est de 1 à 252. Les luminaires peuvent être installés dans n'importe quel ordre.
- L'installateur-électricien évite tout acheminement du câble BUS à proximité immédiate de tension 230V et de lignes électriques plus élevées. De même, le passage du BUS à nu dans les rails lumineux de type « Tecton » est proscrit. L'installateur-électricien tire le câble BUS G51 blindé dans le rail.
- L'installateur-électricien évite à tout prix les courts-circuits ou surtension de la ligne BUS connecté au C-BRIDGE, car cela endommagerait le système complet!
- Il est rappelé que les luminaires ne sont pas des boîtes de dérivation.
- Une tension supérieure à 24V n'est autorisée sur aucune des bornes du BUS. Ceci endommagerait immédiatement les modules de communication.
- Le câblage en boucle du BUS n'est pas autorisé et la structure en étoile est déconseillée (risque dû à la complexité).
- Un repérage des luminaires incomplet ou erroné, une connexion du BUS hasardeuse ou la non tenue des mesures explicitées ci-dessus engendreront des frais supplémentaires lors de la mise en service. Ceux-ci seront facturés par Aprotect.

Date et lieu : _____ Nom et signature de l'installateur-électricien : _____

Centrale de gestion DATA 2

Légende des couleurs

- noir = informatif – pas d'action
- vert = validé – pas d'action complémentaire
- orange = vu avec l'électricien - pas d'intervention supplémentaire requise
- rouge = point bloquant – intervention supplémentaire requise après résolution du point

Environnement de la centrale normal chaud

Emplacement de la centrale correct non correct

Numérotation sur plan des luminaires par l'électricien

en ordre pas en ordre

Identification des disjoncteurs par l'électricien (autocollant Aprotect)

en ordre pas en ordre

Repérage et contrôle du disjoncteur d'alimentation de la centrale

en ordre pas en ordre

Recherche des éclairages

en ordre pose partielle / manque secteur / défauts majeurs

Câblage du BUS

câble blindé câble non blindé
 en série en dérivation (étoile)

Contrôle des luminaires

Test de fonctionnement

en ordre pas en ordre (voir annotations)

Comparatif des luminaires trouvés par la centrale selon plans

en ordre pas en ordre (voir annotations)

Asservissement DI / Sono

câblé et actif non câblé
 testé en réel non testé en réel

Reprise défauts

câblée non câblée transmission testée

Annotations:

Chantier: CHA-_____ - _____ Adresse: _____

Technicien Aprotect: _____ Electricien sur site (nom et entreprise): _____

Date: _____

Main d'œuvre générale

- **MO** : heures de main d'œuvre générale requises sur le projet. 125 Frs/heure
- **MES** : mise en service d'armoires, centrales et exutoires. 500 Frs/demi-journée
- **PREST** : uniquement prestations sous-traitées à un électricien externe.
- **MONT** : main d'œuvre requise pour montage de lustrerie (Davide). 125 Frs/heure

Assistance technique

- **Séance de coordination initiale** **Inclus**
- **ATOG-00** : éventuelles séances complémentaires, y compris déplacement. 250 Frs/séance

Schémas & Documentations

- **ETUD-00** : frais d'étude et de faisabilité de projet. Ceci est de la responsabilité de l'ingénieur, mais, si Aprotect réalise une étude approfondie, celle-ci est facturée. Le montant peut être révisé suivant l'adjudication ou la situation commerciale du projet. 125 Frs/heure
- **Schéma de principe général selon directives** **Inclus**
PROG-00 : révisions et ajustements ultérieurs facturés à l'heure. 110 Frs/heure
- **Schéma électrique du bornier et de la centrale** **Inclus**
pour diffusion sur le chantier - corrections de fin de chantier incluses.
PROC-00 : révisions et ajustements en cours de projet facturés à l'heure. 125 Frs/heure
- **Documentation numérique technique de la centrale et des luminaires** **Inclus**
PROD-00 : impression papier et envoi. 90Frs
- **PROF-00 : dossier de fin de chantier sur demande**
comprenant le titre de l'installation, le listing des luminaires, éventuels plans, fiches techniques des appareils, rapports de mise en service et OIBT et déclaration de conformité AEAI. 250 Frs

Mise en Service

- **Premier déplacement sur site, mise en service de la centrale et raccordement des batteries** **Inclus**
- **MSOC-00** : éventuelles mises en service partielles ou interventions supplémentaires, y compris déplacement. 500 Frs/demi-journée
- Mises en service spéciales :
 - **MSOAD-00** : configuration des luminaires adressables par nos soins. 125 Frs/heure
 - **MSOB-00** : fermeture anti-feu d'un boîtier de type BMG. 100 Frs
 - **MSOG-00** : mise en service conséquente requérant plusieurs interventions, le contrôle des raccordements, les essais des appareils fournis et une instruction au personnel exploitant. 500 Frs/intervention

Réceptions & Mesures

- **Réception de l'installation d'éclairage de secours** **Inclus**
- **RCOG-00** : éventuelles réceptions partielles ou interventions supplémentaires, y compris déplacement, facturées à la demi-journée. 500 Frs/demi-journée
- **ASSU-00** : forfait pour l'obtention d'une assurance de cautionnement pour garantie d'ouvrage ou non-exécution. 500 Frs
- **RCOD-00** : fourniture de certificats de conformité supplémentaires sur demande (liste de contrôle des luminaires avec numérotation, étages et types de luminaires) 125 Frs/heure
- **RCOF-00** : implantation des luminaires sur plans PDF sur demande avec logos des luminaires correspondants. 250 Frs